

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 05 octobre 2021

## Inspection des installations classées pour la protection de l'environnement

## En Normandie, une présence renforcée sur le terrain

La prévention des risques technologiques est une priorité du ministère de la Transition écologique, comme en témoignent les annonces du gouvernement en 2020, dans le cadre de son plan d'action consécutif à l'incendie du 26 septembre 2019 à Rouen. Ce plan d'action, orienté autour de trois volets, la transparence, la prévention et le contrôle, s'accompagne de moyens humains, avec l'affectation de nouveaux postes d'inspecteurs de terrain, 50 d'ici à la fin du quinquennat, répartis sur l'ensemble du territoire national.

L'action de l'administration de l'État en Normandie s'inscrit dans cette optique. Le communiqué de presse des représentants du personnel de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Normandie, CGT, FO, UNSA, est à ce titre inexact. En effet, les contrôles des installations classées normandes sont bel et bien réalisés.

L'inspection s'est pleinement engagée dans les évolutions des méthodes de travail qui permettent une augmentation de la présence terrain, conformément aux orientations nationales. Elle s'est tout particulièrement emparé des retours d'expériences de ces dernières années. Cela s'est traduit par des actions de contrôle renforcé thématiques, complémentaires aux actions nationales de l'inspection. Plusieurs dizaines de sites sont chaque fois inspectés de manière inopinée sur un sujet précis. Ainsi en juin 2020, une action a été organisée sur les bâtiments de stockage, dont le retour d'expérience est disponible sur le site de la DREAL : <a href="http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/plaquette-relative-a-l-action-de-controle-a3512.html">http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/plaquette-relative-a-l-action-de-controle-a3512.html</a>

Cabinet du préfet Service régional et départemental de la communication interministérielle

Tél: 02 32 76 50 14

 ${\bf M\'el:} \underline{pref-communication@seine-maritime.gouv.fr}$ 

En mars 2021, une action a également été conduite concernant les risques de pollution accidentelle, suivie en juin 2021, d'une autre sur les sites aux abords de sites Seveso, à chaque fois sur plusieurs dizaines de sites. Les retours d'expérience de ces deux dernières actions seront publiés prochainement sur le site de la DREAL.

Pour atteindre ces objectifs, la Normandie reçoit une dotation pour recruter des inspecteurs et des inspectrices sur la thématique des risques technologiques. La Normandie a bénéficié d'un renfort pour ses missions de terrain entre 2020 et 2021 dans le cadre de cette dotation.

Cette augmentation de la dotation théorique s'est accompagné d'une augmentation en effectifs réellement présents. Ainsi la DREAL Normandie est passée, en nombre d'inspecteurs risques technologiques, de 82,0 ETP au 31 décembre 2020 à 90,4 ETP au 1er septembre 2021, en nette augmentation. Outre l'effet lié à l'augmentation de la dotation, cette évolution est liée au fait qu' en 2020, la DREAL Normandie a rencontré des difficultés de recrutement dans certains de ses sites, qui ont pu être résolues au début de l'année 2021 permettant ainsi un retour à un niveau satisfaisant de pourvoi des postes. La DREAL Normandie continue à recruter des inspecteurs des installations classées à mesure des mobilités, ainsi cinq postes seront publiés prochainement.

Cabinet du préfet Service régional et départemental de la communication interministérielle

Tél: 02 32 76 50 14

 ${\bf M\'el:} \underline{pref-communication@seine-maritime.gouv.fr}$